

Repérer...pour développer des compétences

Production collective

Accueil Information Orientation AIO

Issue d'un groupe AIO animé par le CRIA 74

version réactualisée 2016

AUVERGNE – RhôneAlpes*

Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en conseil d'État avant le 1er octobre 2016 après avis du Conseil Régional

Vous êtes prescripteurs, orienteurs ou accompagnants,

Le repérage des situations d'illettrisme, les concepts de compétences clés, d'analphabétisme ou de Français Langue Etrangère ne sont pas clairs pour vous ?
Cela vous gêne pour envisager l'orientation de la personne et/ou la construction de son parcours ?

Cet outil pourra vous guider

Il est composé d'un ensemble de fiches synthétiques

1. Prendre en compte des besoins et des attentes de personnes pour envisager le parcours
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau.

Quelques minutes suffisent pour le parcourir mais aussi l'utiliser !

Sommaire

Prendre en compte des besoins et des attentes	Pages 4 et 5
Situer des personnes pour développer des compétences	Pages 7 à 9
Inscrire la personne dans une dynamique de parcours	Page 10 à 12
Permettre au prescripteur l'accès au réseau	Page 13
Glossaire	Page 14

1. Prendre en compte les besoins et les attentes

Paroles de personnes

« Je veux apprendre à lire et à écrire »

« Pour lire mon planning mensuel je demande l'aide d'un collègue »

« Je veux aider mes enfants à faire leurs devoirs »

« Je demande de l'aide à l'assistante sociale pour lire mes papiers administratifs »

« Je ne sais pas écrire pour remplir le cahier de suivi au travail »

« Je n'ose pas remplir le carnet de correspondance de mon fils parce que je fais trop de fautes »

« 5km c'est loin et je ne sais pas comment y aller..... »

« Je veux passer le permis mais d'abord il faut que je lise mieux »

- 
1. Prendre en compte des besoins et des attentes
 2. Situer des personnes pour développer des compétences
 3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
 4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Elles vous disent de leur scolarité

« je ne suis jamais allé à l'école et je n'ai jamais fait de stage »

« je suis allé à l'école dans mon pays et j'ai obtenu.... »

« je suis allé à l'école mais j'ai besoin de refaire.... » ou « je suis allé à l'école mais j'étais pas bon élève... »

1. Prendre en compte les besoins et les attentes



1. Prendre en compte des besoins et des attentes

2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Attitudes possibles

La personne

- *vous semble embarrassée, mal à l'aise quand vous parlez de lecture, de démarches faisant appel à l'écrit*
- *dit préférer écrire chez elle avec plus de temps*

Vous faites remplir une fiche ou demandez à la personne d'écrire quelques lignes et vous constatez que

L'écriture est phonétique :

Exemple :

Je ve travaïé

Jé pa le permi

Pas d'espace observable entre des mots :

Exemple :

jemapelle

La personne commence à écrire sur la feuille sans tenir compte des conventions d'écriture (milieu de la feuille)

Les différentes paroles, les différentes attitudes et niveaux de scolarités exprimés ainsi que les différents écrits vous montrent que les personnes sont dans des situations différentes face à l'écrit et possèdent des compétences mais à des degrés divers....

On parle alors de typologie de publics et de degrés de maîtrise des compétences.

2. Situer les personnes pour développer les compétences



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. **Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Des mots pour *situer la personne dans ses compétences*

L'illettrisme, selon l'ANLCI, désigne les personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il *s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, et avec les formations de base*. Cela s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il *s'agit pour elles d'entrer dans un premier apprentissage*. *On désigne la situation par le mot « **Alphabétisation** ».*

Pour les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, *il s'agit de son apprentissage*.

En France, on parle du "**Français Langue Etrangère** » FLE OU « **Français Langue d'Intégration** » FLI

Les Compétences Clés, un concept pour désigner *des compétences de base, un « socle fonctionnel » ou « noyau dur » croisant des compétences utiles à la personne pour son évolution dans la société ; d'autres compétences prennent place autour de ce noyau dur*. Elles regroupent les capacités à mettre en œuvre *pour s'adapter et faire face aux exigences et aux contraintes actuelles du travail*.

Les Compétences Premières, définies par le Conseil Auvergne-Rhône-Alpes « comme le premier niveau correspondant à l'acquisition des savoirs fondamentaux permettant une intégration citoyenne, sociale et économique des personnes ».

OUTIL PRATIQUE
Pour mettre en lien le profil de la personne avec un des mots défini en page 6 .



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
- 2. Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

La personne a été scolarisée ?

Oui ?

Dans quelle langue ?



Langue française

Langue autre que le français ?

A-t-elle la maîtrise des compétences de base ?

Un repère pratique : ce qui est observable au terme de la fin de la scolarité obligatoire.

 **1^{ère} situation :** Après une scolarité obligatoire, une validation est acquise

Pour une personne scolarisée en langue française

Elle maîtrise les compétences clés

Pour une personne scolarisée dans une langue autre que le français

Elle relève d'un apprentissage « Français langue Etrangère, »

 **2^{ème} situation :** Après une scolarité obligatoire, des difficultés sont observées et /ou exprimées

Pour une personne scolarisée en langue française

Hypothèse d'une situation d'illettrisme

Pour une personne scolarisée dans une langue autre que le français

Hypothèse d'une non maîtrise des savoirs de base dans la langue maternelle qui peut entraîner des freins à l'apprentissage

Pour aller plus loin , allez à la page suivante

2. Situer les personnes pour développer les compétences,

OUTIL PRATIQUE : Prendre le temps d'échanger, approfondir avec la personne ses besoins spécifiques, l'aider à trouver des solutions..



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
- 2. Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Scolarisation

En France

Difficultés dans l'attitude ou la relation à l'apprentissage

- Parcours de vie, professionnelle et/ou scolaire difficile
- Pendant combien d'années?
- A quel niveau ?
- Quel résultat ?



**Situation d'illettrisme (1)
ou non maîtrise des savoirs de base dans la
langue maternelle...voir P7**

Dans un autre pays

Attitude ou relation à l'apprentissage :

- Parcours scolaire court et difficile?
- Combien d'années? quel niveau ? Quel diplôme?



Pas de difficulté et usage courant de l'écrit dans sa pratique

professionnelle antérieure ou dans sa vie quotidienne :

- Quel reconnaissance possible de leurs compétences professionnelles ultérieures ? Quelle valorisation de ces compétences au moyen de l'acquisition du français oral et écrit ?

Français Langue Etrangère

Non Scolarisation

Personne non scolarisé ou très peu scolarisée (moins de 5ans)

Alphabétisation

(1) Plusieurs indices pour poser une situation d'illettrisme

Est-ce que les personnes ont appris par elle-même?

- En autodidacte
- Grâce à des cours du soir ou dans le cadre d'un emploi
- Avec quels résultats ; quelles difficultés ?

Post-Alphabétisation

2. Situer les personnes pour développer les compétences,



Extrait du Guide d'utilisation du Référentiel CCSP , ANLCI- annexes Les degrés du cadre national de référence pour l'accès de tous aux compétences de base, ANLCI

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
- 2. Situer des personnes pour développer des compétences**
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Un socle fonctionnel à acquérir dans le cadre d'une formation

Autour de domaines de compétences et distinguées en quatre degrés de maîtrise (cadre national de références ANLCI)

La non maîtrise des deux premiers degrés caractérise une situation d'illettrisme.

1. La compétence langagière : parler, comprendre, lire, écrire, interagir ;
2. La compétence mathématique : compter, calculer, opérer sur des grandeurs ;
3. La compétence cognitive : raisonnement logique, repérage dans le temps et l'espace, compétence à apprendre.

Des outils pratiques pour
vous aider :
les pages 4,5,6,7,8
sont des éléments pratiques
pour situer la personne

□ Degré 1 et 2 : repères structurants et compétences fonctionnelles.

Degré 1/ Identification de signes et des mots ,base de la numération, se situer dans le temps et l'espace, participer à des échanges oraux avec des questions –réponses simples...

Degré 2/ Dans des situations courantes et un environnement familier, lire et écrire des phrases simples, donner et prendre des informations à l'oral dans le cadre d'un entretien, trouver des informations, calculs simples pour résoudre des problèmes...

□ Degré 3 et 4 : compétences pour agir dans la société de la connaissance.

Degré 3/ Lire et écrire des textes courts, utiliser des supports numériques, résoudre des problèmes plus complexes....

Degré 4/ ensemble des compétences nécessaires pour être à l'aise en société. Compétences proches des exigences de formation générale des qualifications de niveau V (CAP, BEP, Brevet des collèges etc...)

Proposer des réponses adaptées :



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

*La maîtrise des savoirs de base et l'acquisition des compétences de base :
un enjeu majeur en termes de sécurisation des parcours professionnels, d'insertion ou
de maintien dans l'emploi et d'accès à une formation qualifiante.*

- ***Pour acquérir des compétences de base*** croisant des savoirs généraux et des savoirs appliqués : en faveur de l'insertion professionnelle des publics de premier niveau de qualification

Communication en français,
calcul et raisonnement
mathématique, apprendre à
apprendre :
des savoirs généraux

Techniques de l'information et de la
communication numérique, attitudes et
comportements, gestes et postures, respect
des règles d'hygiène, de sécurité..... :
des savoirs appliqués

- ***Pour agir contre l'illettrisme en permettant l'acquisition des compétences de base*** : en faveur de l'insertion professionnelle mais également de l'insertion sociale.

3. Inscrire les personnes dans des dynamiques de parcours, page 2

OUTIL PRATIQUE : échanger pour orienter vers un dispositifs d'acquisition de savoirs et compétences

- 1. Prendre en compte des besoins et des attentes
- 2. Situer des personnes pour développer des compétences
- 3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
- 4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

La personne est prête à intégrer un parcours de formation.	La demande de formation est latente	La personne n'est pas prête pour la formation.
Points de vigilance : <i>L'aider à repérer les dispositifs en lien avec son profil et ses besoins.</i> <i>Dans les réponses possibles, vérifier celles pour lesquelles la personne est prête à s'engager (clarifier les étapes du projet/ les contraintes et les points forts.....</i> <i>L'aider à identifier les personnes ressources pouvant la soutenir dans la mise en œuvre et le suivi du projet de formation</i>	L'aider à se représenter en formation et/ou la formation ☐ Êtes-vous prêt(e) à aller en formation ? ☐ Apprendre en groupe, comment voyez-vous cela ? ☐ Comment souhaiteriez-vous que la formation se déroule ? <i>Identifier les leviers, (les compétences acquises de la personne) sur lesquels s'appuyer</i> ☐ Quel est votre parcours professionnel? ☐ Qu'avez-vous utilisé comme outils, machines au travail ?.... ☐ Qu'est ce qui vous a paru facile dans la réalisation de vos tâches professionnelles ? ☐ Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?	L'aider à prévoir des étapes <i>Un accompagnement individuel ou collectif socioprofessionnel (valorisation des acquis de l'expérience...)</i> <i>Une action mobilisant des compétences sociales et culturelles.</i> ☐ Participez vous à des activités ,lesquelles? ☐ Êtes-vous accompagnés dans vos démarches?

3. Inscrire les personnes dans des dynamiques de parcours, page 3

🔑 Des dispositifs d'acquisition des savoirs de base et développement des compétences clés : des réponses pour construire le parcours en fonction des compétences identifiées chez la personne et de ses objectifs.

1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
- 3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours**
4. Permettre au prescripteur l'accès au réseau

Etape de parcours, action possible	Commanditaire
programmation Compétences Premières	Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes
Modules pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (R.S.A)	Conseil Départemental de la Haute Savoie
Sensibilisation à l'apprentissage, leviers pour entrer dans l'écrit ou le réapprentissage, Ateliers SocioLinguistiques ASL -Actions d'intégration et d'autonomie	Initiatives locales : Direction Départementale Cohésion Sociale DDCS , Conseil Général 74
Formation continue pour les salariés, plans spécifiques (plan de formation, Compte Personnel de Formation CPF , Congé Individuel de Formation (C.I.F.) , Fonds Paritaire de Sécurisation Parcours Professionnels FPSPP	Organismes Paritaires Collecteurs Agréés
Le dispositif de formation linguistique	l'Office Français de l'Immigration et d'Intégration (OFII) pour le public migrant

Nota bene : Les réponses des commanditaires sur les territoires évoluent en fonction du temps et des espaces : Une veille d'information est nécessaire. Elle est possible en allant consulter le site www.parlera.fr (voir page suivante)

4. Permettre aux prescripteurs, orienteurs ou accompagnants l'accès à un réseau



1. Prendre en compte des besoins et des attentes
2. Situer des personnes pour développer des compétences
3. Inscrire la personne dans une dynamique de parcours
4. **Permettre au prescripteur l'accès au réseau**

Vous êtes prescripteurs :

Des organismes de formations proposent des formations pour développer les compétences clés et renforcer les savoirs de base . Ils peuvent être un appui à la construction des étapes du parcours de la personne accueillie.

Voir panorama des actions, organismes de formation et structures possibles,

Sur la cartographie régionale avec une entrée départementale et locale des actions

www.parlera.fr

Site élaboré par les Centres Ressources Illettrisme Rhône-Alpes CRIS RA

Vous êtes orienteurs ou accompagnants, privilégiez le contact avec le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme Haute Savoie (CRIA 74) ou un prescripteur « référent compétences Premières » au sein de Pôle Emploi, Mission locale ou Cap Emploi de votre bassin d'emploi.

Le CRIA 74 apporte un appui pédagogique et technique aux acteurs de la lutte contre l'illettrisme conformément aux objectifs déterminés par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental 74, la Direction Départementale Cohésion Sociale 74. Son action s'inscrit dans des orientations de politiques nationales et régionales portée par le plan Régional de Prévention et la lutte contre l'illettrisme ANLCI.

CRIA 74/Maison de l'Emploi, 100 rue Paul Verlaine 74 130 Bonneville. Coordinatrice : Patricia Bertrand.

Tél : 04 50 97 29 50

Courriel : cria74@maison-emploi.com

Version CRIA 74 2016

Glossaire

- **ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.** Un espace de mobilisation et de travail où tous ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain se retrouvent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Groupement d'intérêt public.
- **Bilan d'étape :** Mesurer après un temps de formation les compétences acquises et observer les évolutions. Trois bilans d'étape pour étudier l'éventualité d'un renouvellement du temps dédié à l'intérieur des thématiques prévu dans le cadre du Marché compétences clés.
- **Compétences clés :** Le cadre de référence européen identifie huit compétences clés : Communication dans la langue maternelle ; Communication dans une langue étrangère ; Culture mathématique et compétences de base en sciences et technologies ; Culture numérique ; Apprendre à apprendre ; Compétences interpersonnelles, interculturelles et compétences sociales et civiques ; Esprit d'entreprise ; Sensibilité culturelle. Ces compétences peuvent faire l'objet d'un apprentissage dans le cadre d'une formation.
- **Degré :** Le degré est un élément de repère pour déterminer un seuil (palier) qui facilitera le repérage (prescripteur) ou le positionnement (formateur)
- **DIRECCTE :** Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi.
- **Formation :** Ensemble des activités visant essentiellement à assurer l'acquisition des capacités pratiques, des connaissances et des attitudes requises pour occuper un emploi. Source (Tiré de Bureau international du travail. Glossaire de la formation professionnelle : termes d'usage courant. Genève : BIT, 1987. vi, 95 p., p. 29)
- **Objectif de parcours :** énoncé d'intention exprimant une action à réaliser au moyen d'un ensemble d'activités mobilisant des compétences et qui est évalué « être capable de...dans xxxx jours... »
- **Etape :** Un palier défini par un objectif inscrit dans le parcours (temps de bilan et/ou formulation d'un nouvel objectif)
- **Parcours :** Déplacement déterminé d'un point à un autre qui amène à formuler des objectifs qui à leur tour sont déclinés en étapes.
- **Phase de Positionnement : Différents moyens qui permettent d'évaluer des besoins de formation et recueillir la motivation à la formation.** Une fiche parcours personnalisée est élaborée et servira pour les bilans d'étape.
- **Prescripteur :** Une structure habilitée par un financeur, un organisme dont relève un public cible, qui accueille pour informer et orienter, rechercher ou accéder à un parcours de formation.
- **Remise à niveau :** Acquisition et ou approfondissement de connaissances qui peut être un palier dans le parcours.